

Société de Commissaires aux Comptes

FORT ET ASSOCIES

32 Rue de la République – 62000 ARRAS

Société à Responsabilité Limitée
de Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Douai

FONDATION SAINT-IRENEE

**6, avenue Adolphe Max
69321 LYON CEDEX 05**

SIREN : 802 443 853

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2021

FORT Pierre-Emmanuel

Expert Comptable Diplômé

Commissaire aux comptes inscrit

I.E.S.E.G.

D.E.S.S. de Gestion Comptable et Financière – PARIS II

Maîtrise es-sciences économiques – PARIS II

FORT François-Xavier

Expert Comptable Diplômé

Commissaire aux comptes inscrit

D.U. Droit de l'Entreprise – PARIS II

FONDATION SAINT-IRENEE
6 rue Adolphe MAX
69321 LYON CEDEX 05

SIREN : 802 443 853

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

Monseigneur,
Pères,
Mesdames et Messieurs les administrateurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fondation Saint Irénée relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fondation à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Nous portons à votre connaissance :

- La note « Règles et Méthodes comptables » en pages 7 et suivantes de l'annexe qui précise les principes appliqués pour l'établissement des présents comptes annuels.
- Ainsi que la note « Le compte d'emploi des ressources » en page 18 et suivantes de l'annexe précisant la méthode retenue pour l'établissement du compte d'emploi des ressources.

Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par la Fondation décrites dans l'annexe concernant notamment :

- L'évaluation des fonds dédiés et des dons affectés sur la base des éléments disponibles à ce jour et des délibérations du conseil d'administration de votre Fondation ou des comités exécutifs des fondations abritées,
- Le traitement comptable des donations signées sur l'exercice
- L'évaluation du bail emphytéotique et des ensembles immobiliers dans le cadre de la dévolution de la Fondation Providence Caille
- Et, le traitement comptable des placements de trésorerie,

Par ailleurs, nous nous sommes assurés de l'exhaustivité des produits et de la comptabilisation des aides votées par les différents conseils de votre fondation ou des fondations abritées avant le 31 décembre 2021.

Nous avons mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de ces méthodes. Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux administrateurs

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux administrateurs sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Fondation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président et votre Trésorier.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises

individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Fondation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à ARRAS, Le 4 avril 2022

François-Xavier FORT,
L'un des associés

SARL FORT ET ASSOCIES,
Commissaire aux Comptes,
Membre de la Compagnie Régionale de DOUAI

Bilan

ACTIF	Exercice 31/12/21			Exercice 31/12/20
	Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles	1 632 080	-	1 632 080	1 632 080
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	1 632 080	-	1 632 080	1 632 080
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	5 169 742	212 301	4 957 442	4 542 565
Terrains	735 562	-	735 562	670 699
Constructions	4 248 679	212 250	4 036 429	3 871 866
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	2 167	51	2 116	
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	183 333		183 333	
Immobilisations financières	-	-	-	13 000
Participations et Créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				13 000
Autres				
ACTIF IMMOBILISE (I)	6 801 822	212 301	6 589 522	6 187 645
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours	6 075	-	6 075	7 006
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	3 018	-	3 018	4 249
Créances reçues par legs ou donations	58 506	-	58 506	
Autres	55 942		55 942	494 486
Avances et acomptes versés sur commandes				
Valeurs mobilières de placement	6 125 723	2 990	6 122 733	6 092 103
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	7 824 534		7 824 534	7 735 024
Charges constatées d'avance				840
ACTIF CIRCULANT (II)	14 073 797	2 990	14 070 807	14 333 707
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion Actif (V)	112		112	
TOTAL DE L'ACTIF (I + II + III + IV + V)	20 875 731	215 291	20 660 440	20 521 353

Bilan

PASSIF	Exercice 31/12/21	Exercice 31/12/20
FONDS PROPRES / FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres / fonds associatifs sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	7 393 000	7 393 000
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres	300 000	300 000
Report à nouveau	1 813 860	2 129 020
Excédent ou déficit de l'exercice	- 162 320	- 315 160
Situation nette (sous total)	9 344 539	9 506 860
Fonds propres consommables	300 000	
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total I	9 644 539	9 506 860
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations	241 839	-
Fonds dédiés	5 371 307	5 618 387
Total II	5 613 146	5 618 387
PROVISIONS		
Provisions pour risques	112	
Provisions pour charges		
Total III	112	-
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	264 698	327 679
Découverts et concours bancaires		200
Emprunts et dettes financières diverses	15 216	15 191
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	33 470	77 201
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	29 707	24 545
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	5 059 552	4 950 753
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
Total IV	5 402 643	5 395 569
Ecarts de conversion Passif (V)	-	538
TOTAL DU PASSIF (I + II + III + III bis + IV + V)	20 660 441	20 521 353


Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT	Exercice 31/12/21	Exercice 31/12/20
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service	287 492	270 726
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	16 000	
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	4 756 630	4 451 789
Mécénats	20 000	850 000
Legs, donations et assurances-vie	312 477	-
Contributions financières	13 613	125 450
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	25 584	
Utilisations des fonds dédiés	2 607 373	1 647 819
Autres produits	12	2
Total I	8 039 182	7 345 786
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	-	2 626
Variation de stock	931	2 011
Autres achats et charges externes	397 550	277 629
Aides financières	5 537 623	4 419 041
Impôts, taxes et versements assimilés	15 972	11 168
Salaires et traitements	150 440	127 993
Charges sociales	50 795	45 992
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	91 953	79 915
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés	2 602 132	2 918 700
Autres charges	9	459
Total II	8 847 407	7 881 512
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I -II)	- 808 225	- 535 726

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT	Exercice 31/12/21	Exercice 31/12/20
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	-	
Autres intérêts et produits assimilés	42 850	44 115
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge	11 936	825
Différences positives de change	-	-
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total III	54 786	44 940
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	3 102	11 936
Intérêts et charges assimilées	4 009	3 417
Différences négatives de change	-	-
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-
Total IV	7 111	15 353
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	47 675	29 587
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	760 551	506 139
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	614 824	195 947
Sur opérations en capital	363 055	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	-	-
Total V	977 879	195 947
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	21 702	4 969
Sur opérations en capital	357 947	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total VI	379 649	4 969
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	598 230	190 978
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
Total des produits (I + III + V)	9 071 847	7 586 673
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	9 234 167	7 901 834
EXCEDENT OU DEFICIT	162 320	315 160
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature	103 427	2 889
Prestations en nature	4 055	-
Bénévolat		
TOTAL	107 482	2 889
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens	103 427	2 889
Prestations en nature	4 055	-
Personnel bénévole		
TOTAL	107 482	2 889

Règles et méthodes comptables

Désignation de la Fondation : FONDATION SAINT-IRENEE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021 dont le total est de 20 660 441 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un déficit de 162 320 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 22/02/2022 par les dirigeants de la fondation.

Présentation de la Fondation

L'établissement dit « FONDATION SAINT-IRENEE » a pour but de soutenir le développement, notamment dans le diocèse de Lyon, des œuvres et actions d'intérêt général dans les domaines caritatif, social et éducatif d'une part, et dans les domaines de l'art, de la culture et de la communication d'autre part.

Elle apporte, dans la mesure du possible, son soutien moral et financier aux œuvres, services et institutions dont l'activité répond à l'objet de la fondation.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2021 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement n°2014-03 relatif au plan comptable général et plus spécifiquement au règlement n°2018-06 modifié par le règlement n°2021-08 de l'Autorité des Normes Comptables relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- Constructions : 10 à 50 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Fonds Dédiés

La collecte des ressources est utilisée par le Conseil d'Administration lors du vote de soutien à des missions sociales. Ces montants votés sont alors inscrits dans un compte 419100 de "projets à verser" qui apparait en autres dettes pour un montant de 5 003 697 € au 31/12/2021.

La partie des ressources affectées par les donateurs qui n'a pas pu être utilisée à la clôture comptable conformément à l'engagement pris à leur égard, est inscrite en charges sous la rubrique « Reports en fonds dédiés sur ressources issues de la générosité publique », en contrepartie d'un compte de passif « Fonds dédiés sur dons ou legs affectés ». Au 31/12/2021, les fonds dédiés de la FONDATION SAINT-IRENEE sont de 5 371 308 €.

L'utilisation ultérieure de ces ressources sera inscrite en produit des exercices futurs en « Utilisations des fonds dédiés sur ressources issues de la générosité publique » par la contrepartie d'une diminution des postes de fonds dédiés correspondants.

En ce qui concerne les fondations abritées, l'intégralité des ressources (affectées ou non) non encore utilisées figurent dans le compte des fonds dédiées de la Fondation Saint-irénée pour un montant de :

- 623 647 € pour la Fondation RCF,
- 41 590 € pour la Fondation Enfance Missionnaire,
- 233 494 € pour la Fondation Frédéric Ozanam,
- 342 766 € pour la Fondation Treille Espérance,
- (-41 817) € pour la Fondation Providence Caille,
- (-143 216) pour la Fondation Borénis.

La partie des ressources provenant de legs ou de donations constatées en produit d'exploitation au cours de l'exercice, qui n'est pas encore encaissée ou transférée à la clôture de l'exercice, est comptabilisée dans une rubrique du passif dénommée « Fonds reportés liés aux legs ou donations » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds reportés ». Au 31/12/2021, les fonds reportés la Fondation Saint-Irénée sont de 241 838.98 €.

Ces sommes seront rapportées au compte de résultat au cours des exercices suivants, au fur et à mesure de la réalisation du legs ou de la donation, avec pour contrepartie le compte « Utilisations de fonds reportés ».

Traitement des legs, donations et assurances-vie

Les libéralités font l'objet d'un suivi comptable individualisé pendant toute la durée de leur réalisation. Il peut s'agir de donations, de donations simples, de donations temporaires d'usufruit, d'assurances-vie ou de legs (legs universel, legs à titre universel ou legs particulier).

A compter du 1er janvier 2021, le règlement ANC n°2018-06 apporte des changements notoires dans les schémas comptables et faits générateurs associés aux différents événements des libéralités.

Les assurances-vie dont l'entité est bénéficiaire sont comptabilisée en produit « Assurance-vie » à la date de réception des fonds par l'entité.

Les biens reçus par donations entre vifs sont comptabilisés à la date de signature de l'acte authentique de donation. Si l'acte prévoit des transferts de propriété étalés dans le temps, les biens concernés sont comptabilisés à la date de chaque transfert de propriété.

Les biens et dettes reçus par legs sont comptabilisés à la date de l'acceptation du legs par l'organe habilité de l'entité ou à la date d'entrée en jouissance si celle-ci est postérieure, en l'absence de condition suspensive. En présence de conditions suspensives, la comptabilisation est différée jusqu'à la réalisation de la dernière de celles-ci.

Les biens reçus par legs, donations ou assurance-vie sont comptabilisés en engagements reçus, pour leur valeur estimée, entre la date à laquelle l'entité a été informée et la date de la comptabilisation à l'actif des biens concernés.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Dans le cadre de la gestion de trésorerie de la Fondation Saint-Irénée, des contrats de capitalisation ont été souscrits, pour un montant global de 5.3 millions d'euros. Au 31 décembre 2021, seuls les intérêts calculés sur les contrats dont le sous-jacent est garanti sont comptabilisés, ce qui représente 162 477 € de produits financiers à recevoir. Pour les contrats non garantis, le montant des plus-values latentes s'élève au 31/12/2021 à 125 163 €.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence. Aucune provision n'a été comptabilisée à la clôture.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de la Fondation.

Contributions volontaires en nature

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à une entité un travail, des biens ou des services à titre gratuit. Ceci correspond à :

- des contributions en travail : bénévolat, mises à disposition de personnes,
- des contributions en biens : dons en nature redistribués ou consommés en l'état,
- des contributions en services : mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage, fourniture gratuite de services.

Elles sont valorisées et comptabilisées si les deux conditions suivantes sont remplies :

- la nature et l'importance des contributions volontaires en nature sont des éléments essentiels à la compréhension de l'activité de l'entité,
- l'entité est en mesure de recenser et de valoriser les contributions volontaires en nature.

Des contributions volontaires en travail non significatives n'ont pas été mentionnées en pied de compte de résultat et du CER. Elles correspondent à l'intervention de :

- 4 bénévoles (1h par semaine chacun en moyenne, sauf 16 semaines de vacances scolaires) pour l'étude des demandes de soutien et l'organisation d'événements, soit 144 heures valorisées sur la base d'un SMIC horaire soit 6 036 € pour la Fondation Saint-irénée,
- 1 bénévole pour la saisie et suivi des dons, soit 120h valorisées sur la base d'un SMIC horaire soit 1 258 € pour la Fondation RCF,
- Un secrétaire général bénévole, un jour par semaine (sauf 6 semaines été) qui est intervenu à la Fondation un jour par semaine (sauf 6 semaines été) jusqu'à fin octobre 2021 soit 268 heures valorisées sur la base de deux SMIC horaire soit 5 617 € pour la Fondation Frédéric Ozanam.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de la Fondation. Néanmoins, étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, la Fondation est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 632 080			1 632 080
Immobilisations incorporelles	1 632 080			1 632 080
- Terrains	670 699	64 863		735 562
- Constructions sur sol propre	3 992 214	256 466		4 248 679
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagement divers		2 167		2 167
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers		183 333		183 333
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	4 662 913	506 829		5 169 742
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	13 000		13 000	
Immobilisations financières	13 000		13 000	
ACTIF IMMOBILISE	6 307 993	506 829	13 000	6 801 822

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations incorporelles correspondent aux droits incorporels attachés au tènement immobilier situé montée Nicolas de Lange, lequel est grevé d'un bail emphytéotique consenti par la Fondation Providence Caille à la Fondation ECAM.

Les immobilisations corporelles correspondent aux apports à la Providence Caille et se décomposent ainsi :

- Terrains quai Bondy : 668 600 €
- Construction quai Bondy : 2 834 411 €
- Construction rue Nicolas de Lange : 1 117 920 €

Au cours de l'exercice 2021, la Fondation Saint-Irénée a acquis une propriété (ferme en U entourées de terres agricoles), sise sur la commune d'Ars-sur-Formans pour y accueillir des jeunes en difficulté pour un montant total de 319 800 €.

Les parcelles correspondant à des terres agricoles ont été valorisées à un montant de 100 € l'hectare.

Pour les bâtiments, il a été affecté une quote-part de 20% au terrain et de 80% à la construction.

La Fondation a, par ailleurs, reçu en donation un terrain à bâtir pour 183 333 € situé sur la commune de Soucieu-en-Jarrest.

Immobilisations financières

Un prêt de 20 000 euros a été consenti durant l'exercice 2016 envers l'association Alternatives Catholiques. Un remboursement de 6 000 € a été opéré au cours de l'exercice 2017 et de 1 000 € en 2019. Le solde du prêt a été remboursé courant 2021.

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	118 273	91 903		199 508
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	2 074	10 667		12 741
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers		51		51
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	120 347	102 621		212 301
ACTIF IMMOBILISE	120 347	102 621		212 301

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 117 466 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	3 018	3 018	
Autres	114 447	114 447	
Charges constatées d'avance			
Total	117 466	117 466	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Banque - intérêts courus à recevoir	164 614
Total	164 614

Fonds propres

Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	A l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat			Augmentation		Diminution ou Consommation		A la clôture de l'exercice
	Montant	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	
Fonds propres sans droit de reprise	7 393 000							7 393 000	
Fonds propres avec droit de reprise	-							-	
Ecart de réévaluation	-							-	
Réserves	300 000							300 000	
Report à nouveau	2 129 020					315 160	472 000	1 813 860	
Excédent ou déficit de l'exercice	315 160	315 160	472 000			162 321	456 988	162 321	
Situation nette	9 506 860	-	-	-	-	477 481	928 988	9 344 539	
Fonds propres consommables				300 000	300 000			300 000	
Subventions d'investissement									
Provisions réglementées									
TOTAL	9 506 860	-	-	300 000	300 000	477 481	928 988	9 644 539	

Les dotations initiales des fondations abritées sont placées sur les livrets des Fondations.

La dotation initiale de la Fondation Saint-irénée est quant à elle placée sur quatre produits répartis comme suit :

Fondation	Date Souscription	Placement	Durée	Montant initial	Précision
FSI (dotation)	29/09/2014	SPIRICA CA	40 ans	200 000 €	fonds euro
FSI (dotation)	29/09/2014	SPIRICA CA	40 ans	200 000 €	fonds diversifiés - fonds euro
FSI (dotation 300K + 400K Legs J.B)	13/11/2014	VIE PLUS CMB	30 ans	700 000 €	contrat de capitalisation
FSI (dotation)	30/09/2014	SOGECAP SG	8 ans	300 000 €	contrat de capitalisation - capital garanti

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 5 402 643 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	264 698	63 792	169 425	31 481
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	15 216	15 216		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	33 470	33 470		
Dettes fiscales et sociales	29 707	29 707		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	5 059 552	5 059 552		
Produits constatés d'avance				
Total	5 402 643	5 201 737	169 425	31 481
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	62 956			
(**) Dont envers les associés				

Au 31 décembre 2021, la Fondation présente également un passif de 5 003 697 € qui correspond au montant restant à verser sur des projets votés par le conseil d'administration ou le Comité exécutif des Fondation abritées. Ce montant se répartit de la manière suivante :

- Fondation Saint-irénée = 4 165 752 €,
- Fondation Treille Espérance = 423 600 €,
- Fondation RCF = 158 670 €,
- Fondation Ozanam = 180 156 €,
- Fondation providence Caille : 30 520 €
- Fondation Borénis = 45 000 €.

Charges à payer

	Montant
Factures non parvenues	10 078
Dettes provis. pr congés à payer	11 884
Charges sociales s/congés à payer	5 625
Formation continue cap	567
Total	28 154

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Honoraire de certification des comptes : 3 456 euros

Attestations Fondations abritées : 5 100 euros

Charges et produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	357 947	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		608 976
Produits des cessions d'éléments d'actif		363 055
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	21 702	
Produits des exercices antérieurs		5 848
TOTAL	379 649	977 879

Les autres produits exceptionnels sont principalement composés des annulations de votes de missions sociales.

Les autres charges exceptionnelles correspondent majoritairement à une régularisation de vote sur exercices antérieurs.

Les produits sur exercices antérieurs correspondent à des ajustements sur provisions antérieures.

Autres informations

Evènements postérieurs à la clôture

Néant.

Donations*Fonds dédiés et reportés*

Ressources provenant de la générosité du public

Variation des fonds dédiés	À l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts	A la clôture de l'exercice	
			Montant global	dont remboursements		Montant global	dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Autres Fonds dédiés FSI	3 745 486	1 855 640	2 113 579			3 487 547	46 009
Jumelage Lyon Mossoul	310 851	283 231	144 774			449 308	
Fonds dédiés Fondation treille Espérance	422 406		79 640			342 766	
Fonds dédiés Fondation RCF	402 225	221 422				623 647	
Fonds dédiés Fondation Ozaname	262 202		28 709			233 494	33 652
Fonds dédiés Fondation Enfance Missionnaire	57 677		16 087			41 590	
Fonds dédiés Fondation Providence Caille	-40 449		1 368			-41 817	
Fonds dédiés Fondation Borénis			143 216			-143 216	
Fonds dédiés Legs	457 988		80 000			377 988	
Fonds reportés		241 839				241 839	
TOTAL	5 618 387	2 602 132	2 607 373			5 613 146	79 661

Détail des legs, donations et assurances-vie

PRODUITS	Montants
Montant perçu au titre d'assurances vie	
Montant de la rubrique de produits « Legs ou donations » définie à l'article 213-9	312 477
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	363 055
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	
SOLDE DE LA RUBRIQUE	675 532
CHARGES	Montants
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	357 947
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations	241 839
SOLDE DE LA RUBRIQUE	599 786

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC (LOI N° 91-772 DU 7 AOÛT 1991)

EMPLOIS PAR DESTINATION	Exercice 31/12/21 (selon ANC 2018-05)	Exercice 31/12/20 (selon ANC 2018-05)	RESSOURCES PAR ORIGINE	Exercice 31/12/21 (selon ANC 2018-05)	Exercice 31/12/20 (selon ANC 2018-05)
EMPLOIS DE L'EXERCICE					
RESSOURCES DE L'EXERCICE					
1 - MISSIONS SOCIALES	5 565 623	4 537 426	1 - RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	5 716 805	5 622 313
1.1 Réalisées en France			1.1 Cotisations sans contrepartie		
- Actions réalisées par l'organisme	354 870	356 000	1.2 Dons, legs et mécénats	4 755 630	4 451 769
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France	4 731 975	3 912 336	- Dons manuels	312 477	850 000
1.2 Réalisées à l'étranger			- Legs, donations et assurances-vie	20 000	320 524
- Actions réalisées par l'organisme	12 694	300 000	- Mécénats	527 696	
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger	456 024	69 090	1.3 Autres ressources liées à la générosité du public		
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	274 310	134 622			
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	274 310	134 622			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources					
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	339 100	151 363	TOTAL DES RESSOURCES	5 716 805	5 622 313
TOTAL DES EMPLOIS	6 179 034	4 823 431			
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	-	-	2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	-	-
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	2 692 132	2 916 700	3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	2 697 373	1 647 819
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	-	-	- DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	456 966	472 000
TOTAL	8 781 166	7 742 132	TOTAL	8 781 166	7 742 133
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)					
			(+) Excédent ou (-) Insuffisance de la générosité du public	1 811 851	2 283 951
			(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	456 966	472 000
			PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	1 354 863	1 811 851
EMPLOIS DE L'EXERCICE					
RESSOURCES DE L'EXERCICE					
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES			1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
Réalisées en France			Bénévoles	4 055	
Réalisées à l'étranger	107 482	2 889	Présentations en nature	103 427	2 889
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS			Dons en nature		
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT			TOTAL	107 482	2 889
TOTAL	107 482	2 889	TOTAL	107 482	2 889
FONDS DEDIES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC					
FONDS DEDIES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE					
			(+) Utilisation	5 618 387	4 347 506
			(+) Report	2 607 373	1 647 819
			TOTAL	2 662 132	2 916 700
FONDS DEDIES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE					
			TOTAL	5 618 146	5 618 387

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC (LOI n° 31-772 DU 7 AOÛT 1991)

EMPLOIS PAR DESTINATION	Exercice 31/12/21 (selon ANC 2018-06)	Exercice 31/12/20 (selon ANC 2018-06)	RESSOURCES PAR ORIGINE	Exercice 31/12/21 (selon ANC 2018-06)	Exercice 31/12/20 (selon ANC 2018-06)
EMPLOIS DE L'EXERCICE					
EMPLOIS DE L'EXERCICE					
1 - MISSIONS SOCIALES	130 000	-	1 - RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	43 844	-
1.1 Réalisées en France			1.1 Cotisations sans contrepartie		
- Actions réalisées par l'organisme			1.2 Dons, legs et mécénats		
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France	50 000		- Dons manuels		
1.2 Réalisées à l'étranger			- Legs, donations et assurances-vie		
- Actions réalisées par l'organisme			- Mécénats		
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger	30 000		1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	43 844	
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS					
2.1 Frais d'appel à la générosité du public					
2.2 Frais de recherche d'autres ressources					
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	3 850				
TOTAL DES EMPLOIS	133 850		TOTAL DES RESSOURCES	43 844	
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS					
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	58 506		- 2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS		
			- 3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS		
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE			- DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	148 512	
TOTAL	192 356			192 356	
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
EMPLOIS DE L'EXERCICE					
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)		
Réalisées en France			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	148 512	
Réalisées à l'étranger			(-) Investissements et (-) déinvestissements nets (liés à la générosité du public de l'exercice)		
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	148 512	
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT					
TOTAL					
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC					
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE					
(-) Utilisation					
(+) Report	58 506			58 506	
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	58 506			58 506	

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC (LOI n° 91-772 DU 7 AOÛT 1991)

EMPLOIS PAR DESTINATION	Exercice 31/12/21 (selon ANC 2018-06)	Exercice 31/12/20 (selon ANC 2018-06)	RESSOURCES PAR ORIGINE	Exercice 31/12/21 (selon ANC 2018-06)	Exercice 31/12/20 (selon ANC 2018-06)
EMPLOIS DE L'EXERCICE					
1 - MISSIONS SOCIALES	50 287	-	1 - RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	58 560	65 515
1.1 Réalisées en France			1.1 Cotisations sans contrepartie		
- Actions réalisées par l'organisme			1.2 Dons, legs et mécénats	58 560	65 066
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France			- Dons manuels		
1.2 Réalisées à l'étranger			- Legs, donations et assurances-vie		
- Actions réalisées par l'organisme			- Mécénats		
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger	50 287		1.3 Autres ressources liées à la générosité du public		450
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	19 130	5 416			
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	19 130	5 416			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources					
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	5 291	5 000			
TOTAL DES EMPLOIS	74 708	10 416	TOTAL DES RESSOURCES	58 560	65 515
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	-	-	- 2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	-	-
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	8 000		- 3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	-	-
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	-	55 099	EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	24 148	-
TOTAL	82 708	65 515	TOTAL	82 708	65 515
RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)					
			(*) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	55 099	-
			(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	24 148	55 099
RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)					
				30 951	55 099
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
EMPLOIS DE L'EXERCICE					
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES			1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
Réalisées en France			Bénévolat		
Réalisées à l'étranger			Prestations en nature		
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS			Dons en nature		
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT					
TOTAL			TOTAL		
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC					
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE					
			(-) Utilisation	8 000	2 921
			(*) Report	8 000	-
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE					

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC (LOI n° 91-772 DU 7 AOÛT 1991)

EMPLOIS PAR DESTINATION	Exercice 31/12/21 (selon ANC 2018-06)	Exercice 31/12/20 (selon ANC 2018-06)	RESSOURCES PAR ORIGINE	Exercice 31/12/21 (selon ANC 2018-06)	Exercice 31/12/20 (selon ANC 2018-06)
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - MISSIONS SOCIALES			1 - RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
1.1 Réalisées en France	153 500	175 000	1.1 Cotisations sans contrepartie	127 560	279 240
- Actions réalisées par l'organisme	0	0	1.2 Dons, legs et mécénats	72 700	216 810
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France	153 500	185 000	- Dons manuels	0	0
1.2 Réalisées à l'étranger	0	10 000	- Legs, donations et assurances-vie	0	0
- Actions réalisées par l'organisme			- Mécénats	54 860	82 430
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger			1.3 Autres ressources liées à la générosité du public		
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	1 854	5 553			
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	1 854	5 553			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources					
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	6 364	11 352			
TOTAL DES EMPLOIS	161 718	191 905	TOTAL DES RESSOURCES	127 560	279 240
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	0	0	0 2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	0	0
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	385	31 873	3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	2 271	11 400
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	0	66 863	DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	32 273	0
TOTAL	162 103	290 640	TOTAL	162 103	290 640
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	68 863	0
			(*) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	-32 273	66 863
			(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice		
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	34 560	66 863
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	0	0	1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
Réalisées en France			DU PUBLIC		
Réalisées à l'étranger			Bénévolat		
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS			Prestations en nature		
			Dons en nature	0	0
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT			TOTAL	0	0
TOTAL	0	0			
			FONDS DEDIES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
			DEBUT D'EXERCICE	45 038	24 565
			(-) Utilisation	2 271	11 400
			(+) Report	385	31 873
			FONDS DEDIES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	43 152	45 038

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC (LOI N° 91-772 DU 7 AOÛT 1991)

EMPLOIS PAR DESTINATION	Exercice 31/12/21 (selon ANC 2018-05)	Exercice 31/12/20 (selon ANC 2018-05)	RESSOURCES PAR ORGANE	Exercice 31/12/21 (selon ANC 2018-05)	Exercice 31/12/20 (selon ANC 2018-05)
EMPLOIS DE L'EXERCICE					
1 - MISSIONS SOCIALES					
1.1 Réalisées en France - Actions réalisées par l'organisme - Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France	508 991	156 847	1 - RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC 1.1 Cotisations sans contrepartie 1.2 Dons, legs et mécénats - Dons manuels - Legs, donations et assurances-vie - Mécénats	451 229	159 890
1.2 Réalisées à l'étranger - Actions réalisées par l'organisme - Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger	508 991	156 847	1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	432 560	159 890
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS 2.1 Frais d'appel à la générosité du public 2.2 Frais de recherche d'autres ressources	13 505 13 505	16 864 16 864		-	-
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	19 133	7 621		20 669	-
TOTAL DES EMPLOIS	541 621	181 332	TOTAL DES RESSOURCES	461 229	159 890
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	-	-	- 2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	-	-
5 - REPORTS EN FONDS DEBIES DE L'EXERCICE	286 102	7 939	3 - UTILISATIONS DES FONDS DEBIES ANTERIEURS	401 512	49 447
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	35 097	19 983	DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	-	-
TOTAL	862 741	209 247	TOTAL	862 741	209 247
RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEBIES)					
(+) Excédent ou (-) Insuffisance de la générosité du public	19 983	0		19 983	0
(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	35 007	19 983		35 007	19 983
RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEBIES)	54 990	19 993		54 990	19 993
RESSOURCES DE L'EXERCICE					
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC					
Bénévoles Prestations en nature Dons en nature					
TOTAL	862 741	209 247	TOTAL	862 741	209 247
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES					
Réalisées en France Réalisées à l'étranger					
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS					
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT					
TOTAL	862 741	209 247	TOTAL	862 741	209 247
FONDS DEBIES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC					
DEBUT D'EXERCICE					
(-) Utilisation	401 512	487 404		445 890	487 404
(+) Report	236 102	49 447		401 512	49 447
FONDS DEBIES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	330 480	445 890		330 480	445 890

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC (LOI N° 91-772 DU 7 AOÛT 1991)

EMPLOIS PAR DESTINATION	Exercice 31/12/21 (selon ANC 2018-05)	Exercice 31/12/20 (selon ANC 2018-05)	RESSOURCES PAR ORIGINE	Exercice 31/12/21 (selon ANC 2018-05)	Exercice 31/12/20 (selon ANC 2018-05)
EMPLOIS DE L'EXERCICE					
1 - MISSIONS SOCIALES	508 854	348 175	1 - RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	777 709	593 974
1.1 Réalisées en France	-	-	1.1 Cotisations sans contrepartie	-	-
- Actions réalisées par l'organisme	-	-	1.2 Dons, legs et mécénats	777 709	593 974
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France	508 854	348 175	- Dons manuels	-	-
1.2 Réalisées à l'étranger	-	-	- Legs, donations et assurances-vie	-	-
- Actions réalisées par l'organisme	-	-	- Mécanismes	-	-
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger	-	-	1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	-	-
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	20 505	20 568			
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	20 505	20 568			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	-	-			
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	24 564	20 344			
TOTAL DES EMPLOIS	554 023	389 487	TOTAL DES RESSOURCES	777 709	593 974
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	-	-	2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	-	-
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	327 601	-	3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	-	-
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	-	204 487	DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	103 915	-
TOTAL	881 624	593 974	TOTAL	881 624	593 974
RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (MORS FONDS DEDIES)					
			(-) Excédent ou (-) Insuffisance de la générosité du public	365 054	161 567
			(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	103 915	204 487
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (MORS FONDS DEDIES)	262 139	366 054
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
EMPLOIS DE L'EXERCICE					
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES			1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
Réalisées en France	-	-	Bénévoles	-	-
Réalisées à l'étranger	-	-	Prestations en nature	-	-
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS			Dons en nature	-	-
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT					
TOTAL			TOTAL		
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC					
DEBUT D'EXERCICE					
			(-) Utilisation	327 601	-
			(+) Report	-	327 601
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE					

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC (LOI n° 91-772 DU 7 AOÛT 1991)

EMPLOIS PAR DESTINATION	Exercice 31/12/21 (selon ANC 2018-06)	Exercice 31/12/20 (selon ANC 2018-06)	RESSOURCES PAR ORIGINE	Exercice 31/12/21 (selon ANC 2018-06)	Exercice 31/12/20 (selon ANC 2018-06)
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - MISSIONS SOCIALES	4 138 992	3 821 918	1 - RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	4 237 795	4 523 784
1.1 Réalisées en France			1.1 Cotisations sans contrepartie		
- Actions réalisées par l'organisme	354 870	256 000	1.2 Dons, legs et mécénats	3 415 102	3 410 140
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France	3 435 031	3 206 828	- Dons manuels	268 033	850 000
1.2 Réalisées à l'étranger			- Legs, donations et assurances-vie	20 000	257 644
- Actions réalisées par l'organisme	12 094	300 000	- Mécénats	534 060	
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger	335 797	56 090	1.3 Autres ressources liées à la générosité du public		
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	219 313	85 822			
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	219 313	85 822			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources					
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	212 232	107 067			
TOTAL DES EMPLOIS	4 570 537	4 014 807	TOTAL DES RESSOURCES	4 237 795	4 523 784
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	0	0	0 2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	0	0
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	2 322 204	2 253 184	3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	2 338 353	1 348 059
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	0	0	0 DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	316 593	396 108
TOTAL	6 892 741	6 267 991	TOTAL	6 892 741	6 267 991
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Exercice 31/12/21 (selon ANC 2018-06)	Exercice 31/12/20 (selon ANC 2018-06)	RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	1 720 170	2 122 284
EMPLOIS DE L'EXERCICE			(*) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	-316 593	-396 108
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES			(-) Investissements et (*) désinvestissements nets (liés à la générosité du public de l'exercice)	1 409 583	1 720 170
Réalisées en France			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)		
Réalisées à l'étranger	107 482	2 889			
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
			1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
			Bénévolat	4 055	
			Prestations en nature	103 427	2 889
			Dons en nature		
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT			TOTAL	107 482	2 889
TOTAL	107 482	2 889	TOTAL	107 482	2 889
			FONDS DEDIES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
			DEBUT D'EXERCICE	4 514 325	3 609 240
			(-) Utilisation	2 338 353	1 348 059
			(+) Report	2 322 204	2 253 184
			FONDS DEDIES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	4 498 177	4 514 325

Le Compte Emploi Ressources

Le Compte d'Emploi des Ressources (CER) est établi selon le règlement ANC n°2018-06 homologué par arrêté du 30 décembre 2018.

A l'exception des informations précisant les ressources reportées liées à la générosité du public non dédiées non utilisées, les informations figurant dans le compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public correspondent strictement aux informations relevant de la générosité du public figurant dans le compte de résultat par origine et destination défini à l'article 432-2.

L'établissement du CER suit les mêmes principes comptables que ceux retenus pour l'élaboration des comptes annuels.

Affectation des ressources aux emplois, spécialement des ressources collectées auprès du public :

Les méthodologies retenues concernant l'affectation des seules ressources collectées auprès du public par type d'emplois au 31 décembre 2021 sont les suivantes :

- Les ressources sur lesquelles la Fondation a liberté d'affectation sont identifiées,
- En leur sein, la part des ressources issues de la générosité du public (dons, legs et autres libéralités) et des autres produits accessoires d'exploitation (ventes objets, etc...) est identifiée,
- Des frais de gestion sont, au cas par cas, prélevés sur les collectes affectées et non affectées issues de la générosité du public.

Le conseil d'administration de la Fondation maintient en 2021 la démarche appliquée en 2018 telle que votée dans le Conseil d'Administration du 02/02/2016. Cette dernière prévoit d'appliquer une retenue aux collectes affectées au titre des frais de gestion, de communication et d'accompagnement exposés par la Fondation au titre des projets directement concernés par ces mêmes collectes.

Définition des missions sociales :

Les missions sociales de la Fondation Saint-irénée sont fixées par les statuts : "la Fondation Saint-irénée a pour but de soutenir le développement des œuvres et actions d'intérêt général dans les domaines caritatif, social et éducatif d'une part, et dans les domaines de l'art, de la culture et de la communication d'autre part."

Affectations des frais communs aux Missions Sociales, aux Frais de collectes et aux Frais de structure :

Les emplois ont été affectés selon la méthode du coût direct. Les dépenses non imputables directement sont ventilées en fonction de clés de répartition définies par la direction de chacune des fondations, selon le type de dépenses.

Sur la Fondation Saint-irénée, hors fondations abritées, les répartitions suivantes ont été opérées notamment :

- Chargé de gestion : 40% sur les collectes, 35% sur le suivi des missions sociales et 25% sur les frais de structure ;
- Chargé de développement : 50% sur les collectes et 50% sur le suivi des missions sociales ;
- Directeur : 40% sur les collectes, 40% sur le suivi des missions sociales et 20% sur les frais de structure.

Modèle économique :

Le modèle économique de la Fondation repose exclusivement sur la perception des dons, libéralités ou legs qui sont ensuite utilisés pour le financement de projets présentés par des structures tierces.

Politique de réserves :

Les principes qui prévalent à la constitution de réserves et de provisions de la Fondation relèvent de la sécurisation

- des liens de partenariats mis en place avec des associations pour leurs projets pluriannuels,
- des missions en cours,
- de la fondation : une dotation nécessaire à sa bonne marche a été constituée en 2016 pour un montant de 1 000 000 €. Par ailleurs, une réserve de 300 000 € a été constituée par elle sur cette même année pour assurer son bon fonctionnement.

En dehors des provisions obligatoires, les legs et dons exceptionnels lorsqu'ils ne relèvent pas de fonds dédiés, sont affectés par décision du Conseil d'Administration en fonction des besoins de la fondation (par affectation de la donation ou legs, ou par affectation des résultats en fin d'année).

